



# Jordanie

## SITUATION ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES

Par Matthieu de La Rochefoucauld



Groupe de Co-opération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants



# Préface

---

Le Groupe Pompidou publie une nouvelle série de « Profils pays ». Ceux-ci décrivent la situation actuelle et les politiques nationales en matière de drogues au sein de ses États membres et des États coopérant dans ses réseaux (le Réseau méditerranéen MedNET et les Réseaux d'Europe du Sud-est et d'Europe de l'Est). L'objectif à long terme de cette série est de contribuer à la création d'un Observatoire national dans chaque pays étudié. Ce "profil pays" examine la situation actuelle et les politiques en matière de drogues en Jordanie, à travers une analyse détaillée afin d'assister les professionnels dans leurs études des méthodes de traitement, de prévention et d'application des lois en Jordanie. Ce profil fournit également une analyse de l'impact des drogues et leurs effets sur la santé des Jordaniens, et il comprend également une étude de la stratégie nationale en matière d'alcool. En outre, ce livret donne un aperçu des différents engagements internationaux de la Jordanie ainsi que ses relations avec ses pays voisins pour combattre le trafic de drogues. Ce document contribue à la mise en œuvre d'une politique nationale et présente les succès et leçons apprises dans la lutte contre l'abus et le trafic de drogues.

Je souhaite exprimer ma gratitude et mon estime au Département des politiques de lutte contre la drogue de la Présidence du Conseil des Ministres d'Italie pour son soutien financier nécessaire à la réalisation de ce livret. J'adresse également des remerciements tout particuliers à Matthieu de La Rochefoucauld pour l'élaboration de ce profil pays.



Patrick Penninckx  
Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou

# Partenaire du projet

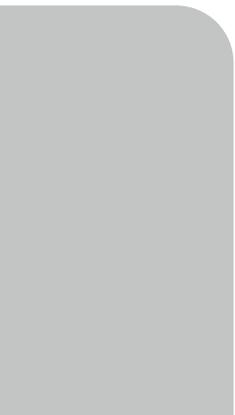
Présidence du Conseil des Ministres d'Italie,  
Département pour les politiques antidrogues



PRESIDENZA DEL CONSIGLIO DEI MINISTRI  
**Dipartimento Politiche Antidroga**

# Table des matières

<b>Préface</b>	<b>3</b>
<b>Partenaire du projet</b>	<b>4</b>
<b>Table des matières</b>	<b>5</b>
<b>Informations et données en matière de drogues</b>	<b>7</b>
Introduction	7
<i>La situation générale en matière de drogues</i>	7
<i>Statistiques démographiques générales en Jordanie</i>	11
Les organismes nationaux de lutte contre la drogue	12
Application des lois et législation	13
<i>Condamnations</i>	15
<i>Saisies de drogues</i>	15
Prisons	16
Prévention	18
Traitement des toxicomanies	21
Programmes de traitement en milieu fermé pour les toxicomanes	22
Réduction des risques	23
<i>Conséquences sur la santé</i>	23
<i>Les réactions face aux conséquences de la corrélation drogue-santé</i>	25
Programmes de formation disponibles	26
La lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent	27
Coopération régionale et internationale	28
<i>Coopération internationale</i>	28
<i>Coopération régionale</i>	29
<i>Coopération bilatérale</i>	29
Disponibilité des données	29
Thème spécifique	30
Perspectives 2014	32
<b>Conclusion</b>	<b>33</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>34</b>



# Informations et données en matière de drogues

## Introduction

### La situation générale en matière de drogues

La Jordanie est un pays du Moyen-Orient ayant les pays limitrophes suivants : l'Irak et l'Arabie Saoudite à l'est, la Syrie au nord et Israël et la Cisjordanie à l'ouest.

La Jordanie est considérée comme étant un pays de transit pour les opiacés, le cannabis et les drogues de synthèse, drogues qui sont en général à destination des marchés des États du Golfe et d'Israël. Selon le Département de lutte contre les stupéfiants (AND) jordanien, le marché domestique des drogues illégales a une importance mineure. L'AND estime ainsi que 85% des drogues qui entrent en Jordanie sont acheminées vers des marchés internationaux. La Jordanie est donc au centre d'une route de la drogue. Par exemple, l'héroïne en provenance d'Afghanistan et à destination d'Israël entre en Jordanie par la Syrie ; le cannabis venant d'Afghanistan ou du Liban arrive en Jordanie par l'Irak ou la Syrie. La fénétylline en provenance de Syrie transite par la Jordanie avant d'être acheminée vers les États du Golfe.<sup>1</sup>

Selon une étude réalisée par l'AND en 2012, les toxicomanes représentent moins de 1% de la population.<sup>2</sup> Les stimulants et sédatifs prescrits apparaissent comme étant les drogues dont l'abus est le plus fréquent, suivies par l'opium et l'héroïne, tandis que la consommation de cocaïne, marijuana et ecstasy est moins courante.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> U.S. Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, "2013 International Narcotics Control Strategy Report (INCSR)" Report, March 5, 2013.

<sup>2</sup> The Jordan Times, "Prevention key to combating drug abuse", by Rana Hussein, August 22, 2012.

<sup>3</sup> Mark A. R. Kleiman, James E. Hawdon "Encyclopedia of Drug Policy, Volume 1".

En Jordanie, la consommation d'alcool et de drogue est toujours considérée par la société comme relevant d'un comportement inacceptable du point de vue social et religieux.

Toutefois, environ 81% des toxicomanes ont commencé à consommer des drogues de manière abusive sous l'influence d'amis, et 61% d'entre eux indiquent qu'ils ont essayé leur première drogue par curiosité.

Par ailleurs, le rapatriement de 300 000 citoyens jordaniens après la guerre du Golfe a contribué aux problèmes sociaux, tout autant que les troubles répandus au Moyen-Orient au 21<sup>e</sup> siècle.<sup>4</sup>

La prévalence du tabagisme est élevée en Jordanie : l'incidence du tabagisme ou d'utilisation de tabac se situe entre 15 et 30% chez les jeunes de 13-15 ans et l'incidence du tabagisme chez les hommes est de 50%.<sup>5</sup>

C'est en 2003 que les taux de tabagisme au sein de la population jordanienne âgée de 13 à 15 ans ont été examinés, montrant que 33% environ de la population cible fument des cigarettes ou narguiliés. Le tabagisme est plus élevé chez les garçons (37%) que chez les filles (28%).<sup>6</sup> Les rapports indiquent également que la consommation de drogues au sein de la jeunesse jordanienne est en hausse, notamment la consommation du haschisch chez les 16-25 ans.<sup>7</sup>

En 2007, l'Étude globale sur la santé des étudiants en milieu scolaire<sup>8</sup> a été réalisée en Jordanie, et s'est principalement concentrée sur les étudiants entre 13 et 15 ans. Les résultats montrent une prévalence de tabagisme de 16%, celle-ci s'avérant plus élevée chez les garçons que chez les filles, car environ 22% des garçons déclaraient fumer contre 9% de filles.

L'usage d'autres formes de tabac était également plus élevé chez les garçons que chez les filles. Environ 33% des garçons déclaraient avoir utilisé d'autres types de tabac en 2007 contre à peine 17% de filles.

---

<sup>4</sup> Mark A. R. Kleiman, James E. Hawdon "Encyclopedia of Drug Policy, Volume 1".

<sup>5</sup> Adel Belbeisi, Mohannad Al Nsour, Anwar Batieha, David W Brown and Henry T Walke "A surveillance summary of smoking and review of tobacco control in Jordan", *Globalization and Health* 2009.

<sup>6</sup> MANARA Network for child rights, "Country Profile of Jordan, A review of the Implementation of the UN Convention on the Rights of the Child", August 2011.

<sup>7</sup> ITN Source, "Jordan: Authorities Face Uphill Battle Combating Growing Drug Use", 28 July 2010. Available at: <http://www.itnsource.com/shotlist/RTV/2010/07/28/RTV1922110/?v=0&a=1>.

<sup>8</sup> *Globalization and Health*, Adel Belbeisi, Mohannad Al Nsour, Anwar Batieha, David W Brown and Henry T Walke "A surveillance summary of smoking and review of tobacco control in Jordan", December 2009.

Selon les estimations nationales, les fumeurs jordaniens dépensent 256 millions d'euro par an en produits du tabac.<sup>9</sup>

Une enquête sur les facteurs de comportements à risque<sup>10</sup> a été conduite en 2007 par le Ministère de la santé jordanien. Approximativement 40% des adultes âgés de 25 ans ou plus ont déclaré avoir fumé au moins 100 cigarettes au cours de leur vie. La prévalence du tabagisme était de 48,2% chez les hommes et de 5,1% chez les femmes.

La boisson alcoolisée traditionnelle en Jordanie est l'arak, une liqueur anisée.<sup>11</sup> Depuis 1995, on estime la consommation non recensée d'alcool à 0,3 litre d'alcool pur par habitant au sein de la population âgée de plus de 15 ans (selon les estimations d'un groupe d'experts).<sup>12</sup>

Entre les mois d'août 2000 et de juillet 2001, une étude a examiné les données recueillies auprès de patients adultes admis pour intoxication aiguë aux urgences de l'hôpital Jordan University (74 cas). Les données indiquent que l'alcool seul était en cause chez 6,8% des patients tandis que l'implication de l'alcool (ingestion de drogues et d'alcool) a été détectée chez 5,4% des patients. Les cas de surdose d'éthanol ont été trouvés uniquement chez les hommes. Enfin, 16% des cas d'intoxication présentaient des taux toxiques d'alcool.<sup>13</sup>

Une autre étude, portant sur les « tendances actuelles relatives aux décès liés à la drogue », a été conduite avec l'objectif de préciser les données démographiques, les données toxicologiques, les causes de décès, et autres données liées à ce genre de cas.<sup>14</sup> Pendant 5 ans, les rapports de pathologie médico-légale post mortem concernant toutes les autopsies effectuées à l'Institut national de médecine médico-légale (NIFM) ont été étudiées, et les décès liés à l'abus de drogue ont été sélectionnés.

---

<sup>9</sup> *Globalization and Health*, Adel Belbeisi, Mohannad Al Nsour, Anwar Batieha, David W Brown and Henry T Walke "A surveillance summary of smoking and review of tobacco control in Jordan", December 2009.

<sup>10</sup> *Globalization and Health*, Adel Belbeisi, Mohannad Al Nsour, Anwar Batieha, David W Brown and Henry T Walke "A surveillance summary of smoking and review of tobacco control in Jordan", December 2009.

<sup>11</sup> *World Health Organization*, "Global Status Report on Alcohol 2004".

<sup>12</sup> *Alcohol per capita consumption, patterns of drinking and abstention worldwide after 1995*, "European Addiction Research", 2001, 7(3):155-157.

<sup>13</sup> Hadidi K, Hijazi R. "Patterns of adults poisoning in emergency room at Jordan University Hospital", *Jordan Medical Journal*, 2002.

<sup>14</sup> Mu'men S. Hadidi, Mudhaffar I. Ibrahim, Imad M. Abdallat, Kamal A. Hadidi, "Current trends in drug abuse associated fatalities – Jordan, 2000–2004", *Forensic Science International*, n° 186 (2009) 44–47.

Pendant cette période de 5 années (2000-2004), un total de 5789 autopsies a été pratiqué au sein de l'institut. Ces autopsies révèlent que 3,19% des décès (184/5789) sont attribués à des causes toxicologiques. Au sein de cette catégorie, 23,91% des décès (44/184) ont été causés par un abus de drogue ou sont liés à la drogue. Ceux-ci représentent 0,76% des cas de décès totaux.

Parmi les décès liés à l'abus de drogue, 86,4% des morts (36/44) étaient de sexe masculin, contre 13,6% (6/44) de sexe féminin. 4 d'entre elles (4/6) n'étaient pas des citoyennes jordaniennes.

Cette étude est la première étude qui analyse les décès liés à l'abus de drogue en Jordanie. Les résultats indiquent que pour 44 (0,76%) des 5789 autopsies effectuées, le décès est attribué à un abus de drogue. La tranche d'âge des corps autopsiés était entre 20 et 60 ans (avec une moyenne d'âge de 32,7). Plus de 80% des cas étaient des hommes jordaniens.

Les résultats signalent que l'alcool (56,8% des cas), la morphine (36,4% des cas), l'héroïne (15,9% des cas), les benzodiazépines (11,4% des cas) et la cocaïne (un cas) sont les substances ayant fait l'objet d'abus, que ce soit prises seules ou en combinaison avec d'autres. Il est surprenant qu'aucun cas d'abus d'amphétamine ou d'analogue de l'amphétamine, ni de marijuana ou de méthadone n'ait été constaté. Le décès était accidentel pour 75% des cas ; un seul cas a été signalé comme étant un suicide. 18,2% et 4,5% des décès sont survenus respectivement par mort soudaine ou accident de la route. 50% des décès étaient liés à une surdose tandis que 34,1%, 11,4% et 4,5% des décès étaient attribués respectivement aux complications médicales liées à la toxicomanie, aux complications non liées à la toxicomanie, et à des traumatismes. L'alcool a été principalement associé aux cas de décès accidentels tandis que la morphine et l'héroïne ont été associées aux surdoses et abus par voie intraveineuse. Ainsi des marques d'injection ont été observées chez 56,8% des cas, et 52,3% des décès sont survenus au domicile. Cette étude confirme que l'incidence et les types de substances faisant l'objet d'abus en Jordanie sont très différents de ceux d'autres pays.

### Statistiques démographiques générales en Jordanie

	Année		Jordanie
<b>Population</b>		2013	6 482 081
<b>Structure d'âge</b>	0-14	2013	34,6%
	15-24		19,9%
	25-54		36,2%
	55-64		4,3%
	65 et plus		5,1%
<b>Taux de croissance démographique</b>		2013	0,14%
<b>Âge médian</b>		2013	22,6 ans
<b>PIB par habitant</b>		2012	4 400€
<b>Taux de chômage</b>		2012	12,5%
<b>Taux de chômage des jeunes entre 15-24 ans</b>		2011	29,9%
<b>Population vivant sous le seuil de pauvreté</b>		2002	14,2%
<b>Taux d'analphabétisme</b>		2012	4,1%
<b>Type de gouvernement</b>			Monarchie constitutionnelle

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche Orient (UNRWA) dénombre 2 034 641 réfugiés enregistrés en Jordanie. Tous les réfugiés palestiniens en Jordanie y ont la citoyenneté jordanienne à part entière, à l'exception d'environ 140 000 réfugiés en provenance de la bande de Gaza, qui était gérée par l'Égypte jusqu'en 1967. Ces derniers peuvent obtenir des passeports jordaniens temporaires qui ne leur permettent pas toutefois de jouir de tous les droits rattachés à la citoyenneté à part entière. Ils ne peuvent donc pas voter ni travailler dans la fonction publique.

Il existe dix camps officiels et trois non officiels, et d'autres réfugiés vivent à proximité des camps. Tous vivent dans des conditions socio-économiques similaires.

Par ailleurs, selon le HCR, 600 000 réfugiés syriens sont actuellement en Jordanie, principalement au nord du pays. Ceux-ci représentent un dixième de la population jordanienne. La majorité d'entre eux se trouve dans des villes, mais 30% de ces réfugiés sont contraints de s'installer dans des camps tels que le camp Zaatar à Mafraq situé au nord vers la frontière syro-irakienne, le camp Mreijeb fhoud de Al Zarqa au nord d'Amman, et le nouveau camp de Arzaq situé à 100 km de la capitale jordanienne.

## Les organismes nationaux de lutte contre la drogue

Le Département de lutte contre les stupéfiants (AND) est un des organismes actifs dans la lutte contre la drogue en Jordanie. L'AND dépend de la Direction de la sécurité publique et vise à limiter la distribution de drogues au sein du pays. <sup>15</sup> Ce département est également chargé de coordonner la lutte contre le trafic de drogues. <sup>16</sup>

L'AND a été fondé en 1973, et son action se concentre principalement sur la sensibilisation du public en matière de trafic et abus de drogues. Un musée a été créé afin d'informer les élèves et étudiants sur les risques liés à la consommation et l'abus de drogues.

En 2009, la Jordanie a adopté une stratégie nationale de lutte contre la drogue. Cette stratégie comprend une variété d'éléments indispensables dans la lutte contre la drogue, tels que la législation, la prévention, la réduction des risques, et la réhabilitation, ainsi que des activités de sensibilisation du public. Ces dernières sont organisées par l'AND en coopération avec des organismes gouvernementaux, des universités, des écoles, des clubs de jeunes, les médias, et des organisations de la société civile. <sup>17</sup>

La stratégie nationale de lutte contre la drogue du Royaume hachémite de Jordanie a ainsi été lancée en 2009. Elle repose sur les trois principes suivants :

- Une approche intégrée des politiques gouvernementales.
- Le partenariat et la coopération entre les institutions de l'État et les organisations de la société civile.
- La lutte contre la drogue au niveau de la demande et de l'offre et la réduction au maximum de ses effets nuisibles.

Cette stratégie générale comprend des sous-stratégies dont le contenu porte sur la limitation de la demande et de l'offre de substances illicites, et sur la réduction de leur prévalence. D'autres objectifs de ces sous-stratégies sont les suivants :

- Concernant la réduction des approvisionnements de drogues, l'objectif est de lutter contre la production et la contrebande, et de contrôler la consommation des drogues et les usages excessifs de médicaments sur ordonnance.
- Concernant la réduction de la demande de drogues illégales, l'objectif est de restreindre l'usage, la circulation et le commerce de stupéfiants.

---

<sup>15</sup> U.S. Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, "2013 International Narcotics Control Strategy Report (INCSR)" Report, March 5, 2013.

<sup>16</sup> ITN Source, "Jordan: Officials in Jordan say the amount of drugs smuggled into the country is increasing", April 8, 2013.

<sup>17</sup> European Commission, "Implementation of the European Neighbourhood Policy in 2009: Progress Report Jordan", 2010. Available at: [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/progress2010/sec10\\_525\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/progress2010/sec10_525_en.pdf).

Le Département de contrôle des stupéfiants, des substances psychotropes et des précurseurs (NPPCD) est un autre organisme national de lutte contre la drogue ; il dépend de la Direction jordanienne des aliments et des médicaments. Ce département est l'autorité responsable en matière de contrôle du commerce licite de substances stupéfiantes et psychotropes ainsi que des précurseurs chimiques en Jordanie. Ce contrôle garantit la disponibilité de ces substances à des fins médicales et scientifiques, et empêche leur détournement du commerce international licite vers les circuits illicites.

Le contrôle de ces substances suit les dispositions des conventions internationales et des lois et réglementations nationales en Jordanie. Ce système de contrôle est classifié selon le système international de contrôle qui comprend : un système d'import-export, un système de rapports (annuels, statistiques et trimestriels), une évaluation des besoins médicaux et scientifiques annuels, et un système de contrôle national. Ce dernier comprend le système d'octroi de licences pour les médecins, pharmaciens et institutions scientifiques, le système de contrôle de la distribution, le système de rapports, le système d'enregistrement et le système d'inspection pour garantir que l'usage est licite et pour assurer le suivi de l'application des mesures de contrôle prévues par les lois et réglementations.

## Application des lois et législation

Les sanctions pénales sont prévues par la Loi 11 de 1988 sur l'abus de drogues et de substances psychoactives. Le gouvernement interdit l'import, l'export, le transport, l'usage, la production et la possession de drogues interdites sauf à des fins de recherche ou d'usage médical exercés par une autorité. Selon la loi 11 de 1988 mentionnée ci-avant, la peine de mort est appliquée si le crime est international.

Les condamnations pour les individus pris en flagrant délit de consommation de drogue peuvent aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Selon le Lieutenant Maqableh, « en général, il n'y a pas de protocole strict concernant l'usage de médicaments en Jordanie ; ce sont les médecins et les pharmaciens qui prescrivent les médicaments. Ceux-ci peuvent entraîner une dépendance qui peut par la suite empirer en toxicomanie ». <sup>18</sup>

Le Parlement nouvellement élu a récemment adopté un amendement à la loi sur les stupéfiants. Cet amendement permet aux toxicomanes de recevoir un traitement et de ne pas être pénalisés lorsqu'ils sont détenus pour la première fois pour des

---

<sup>18</sup> ITN Source, "Jordan: Officials in Jordan say the amount of drugs smuggled into the country is increasing", April 8, 2013.

crimes liés à la drogue. La loi a été approuvée par le sénat le 25 mars 2013, et doit maintenant être confirmée par le roi.<sup>19</sup>

En Jordanie, la réglementation initiale concernant la lutte contre le tabagisme s'inscrivait dans le cadre de la loi sur la santé publique adoptée en 1971. Cette loi initiale prévoyait que les peines de prison ne pouvaient dépasser quatre mois associées à des amendes. Elle a été remise en question à cause du manque de dispositifs de mise en œuvre et d'application des condamnations pour les individus ayant fumé dans des lieux ou transports publics, ou pour les individus ayant fait la promotion du tabagisme au travers de publicités.<sup>20</sup>

En 2001, la législation figurant dans la Loi sur la surveillance des mineurs a été mise sur pied afin de limiter les ventes de tabac aux mineurs, avec des sanctions pour ces derniers ainsi que pour les vendeurs.

La Jordanie a adopté la Convention-cadre pour la lutte antitabac avec une stratégie de contrôle du tabagisme. Celle-ci comprend l'interdiction générale de la publicité pour le tabac, la sensibilisation du public sur les risques de l'usage du tabac, l'application des lois, et l'encouragement à arrêter le tabagisme, entre autres. Par exemple, une image d'avertissement doit désormais couvrir la moitié des paquets de cigarettes en Jordanie.

La loi sur la santé publique jordanienne a été modifiée afin d'interdire le tabac dans les organismes privés et publics, dans tous les lieux publics y compris les hôpitaux, les centres de santé, les écoles, les cinémas, les bibliothèques, les musées, les bâtiments publics et non gouvernementaux, les aéroports et les transports publics.

En 2006, les articles 8 et 9 de la loi 11 de 1988 sur les stupéfiants et les substances psychotropes ont été modifiés. Les peines pour certaines catégories de crimes liés à la drogue ont ainsi été réduites de la peine de mort à la prison à perpétuité.<sup>21</sup>

L'article 15 de cette même loi donne à l'État le pouvoir de sanctionner les individus impliqués dans la production de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que les usines ayant la capacité de produire des matières à stupéfiants comme des graines, des appareils, ou des conteneurs servant à leur transport. Tout individu impliqué dans de telles activités ou dans un de ces crimes peut être passible d'une sanction pénale.<sup>22</sup>

---

<sup>19</sup> ITN Source, "Jordan: Officials in Jordan say the amount of drugs smuggled into the country is increasing", April 8, 2013.

<sup>20</sup> Globalization and Health, Adel Belbeisi, Mohannad Al Nsour, Anwar Batieha, David W Brown and Henry T Walke "A surveillance summary of smoking and review of tobacco control in Jordan", December 2009.

<sup>21</sup> International Harm Reduction Association, "The Death Penalty for Drug Offences Global Overview 2010".

<sup>22</sup> Ahmed Adnan Al-Nuemat "Money Laundering and Banking Secrecy in the Jordanian Legislation", *Liverpool Law Rev* (2013) 34:91–104.

De plus, l'article 15 octroie à la cour le pouvoir de décision concernant la recherche de sources ayant contribué à la création d'argent. Si les sources sont pertinentes et si les fonds ont été générés en accord avec la loi, alors l'activité est considérée comme licite. La cour agit en tant qu'autorité en matière de prise de décision et d'analyse des cas.<sup>23</sup>

### **Condamnations**

Selon l'AND, le nombre d'individus impliqués dans des affaires liées à la drogue a diminué de presque 4% entre 2011 et 2012. En 2012, 4713 individus ont été arrêtés pour possession de stupéfiants, et 732 ont été arrêtés pour trafic de stupéfiants. La majorité des individus arrêtés pour des crimes liés aux drogues sont des ressortissants étrangers.<sup>24</sup>

En 2009, l'AND a appréhendé 944 individus pour trafic de drogues et 3687 pour possession et consommation de drogues telles que l'opium, le haschisch, l'héroïne, la marijuana et les amphétamines.<sup>25</sup>

### **Saisies de drogues**

218 saisies ont été effectuées en 2007 contre 42 en 2001.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a installé des appareils à rayons X dans tous ses postes-frontières et a autorisé le recours aux chiens renifleurs pour détecter les drogues.<sup>26</sup>

La plupart des saisies de drogues en Jordanie ont lieu le long de la frontière avec la Syrie. La quantité d'opium et de métamphétamines saisies par l'AND a augmenté entre 2011 et 2012. Cependant, les saisies de haschisch, marijuana, fénéthylline, héroïne et cocaïne ont diminué. Peu de saisies ont été effectuées dans les aéroports en 2012. L'amélioration des capacités en matière de détection semble avoir dissuadé les trafiquants d'introduire clandestinement les drogues par voie aérienne.<sup>27</sup>

Les responsables jordaniens de l'AND déclarent que le trafic de stupéfiants au sein du Royaume est en hausse. Selon le Colonel Anwar Tarweh, Directeur adjoint de l'AND, la quantité de drogues saisies en 2013 dépasse celle de 2012: " L'année dernière, nous avons saisi 16 millions de capsules de Captagon. Jusqu'ici, cette année, nous

---

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> U.S. Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, "2013 International Narcotics Control Strategy Report (INCSR)" Report, March 5, 2013.

<sup>25</sup> *The National newspaper*, "Drug abuse on the rise in Jordan", Suha Maayeh, February 9, 2009.

<sup>26</sup> *The National newspaper*, "Drug abuse on the rise in Jordan", Suha Maayeh, February 9, 2009.

<sup>27</sup> U.S. Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, "2013 International Narcotics Control Strategy Report (INCSR)" Report, March 5, 2013.

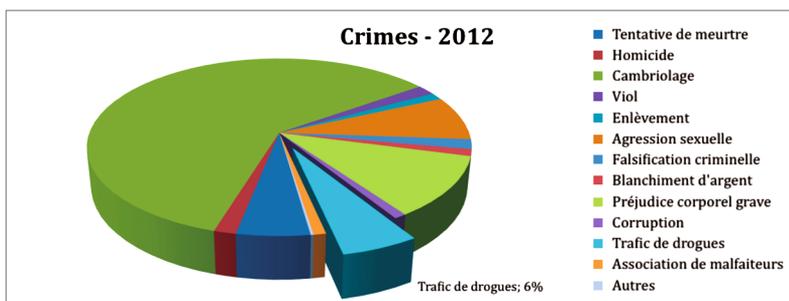
en avons saisi 9 millions ; donc malgré la différence de période, on constate une augmentation de la quantité de drogues trafiquées. Un autre exemple est celui de l'héroïne "l'année dernière nous en avons saisi 45 kg, contre 84 kg pour l'instant en 2013".<sup>28</sup>

En janvier 2014, les agents de l'AND ont saisi 1 600 000 pilules identifiées comme étant du Tramal et qui se trouvaient dans un camion entrant dans le Royaume.<sup>29</sup>

#### Saisies de drogues :<sup>30</sup>

Drogue	Quantité (2009)	Quantité (2010)
Amphétamine (tablette)	29 061 628	5 429 790
Métamphétamine (kilogramme)	-	2
Haschisch (kilogramme)	2 050	755
Cocaïne (kilogramme)	33,06	4,20

## Prisons



31

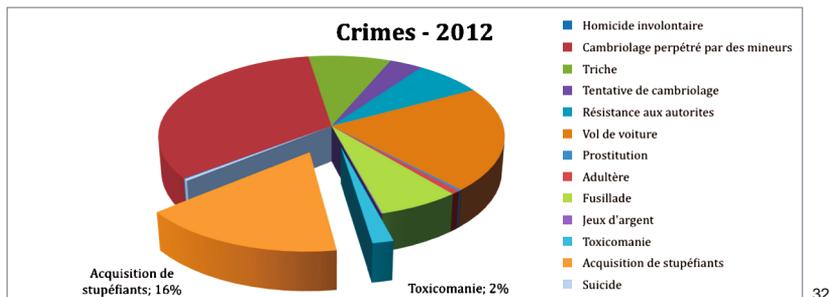
En 2012, 524 crimes étaient liés au trafic de drogues en Jordanie.

<sup>28</sup> ITN Source, "Jordan: Officials in Jordan say the amount of drugs smuggled into the country is increasing", April 8, 2013.

<sup>29</sup> The Jordan Times, "Anti-Narcotics Department seizes 1.6 million smuggled pills", January 30, 2014.

<sup>30</sup> International Narcotics Control Strategy Report (INCSR) and Meeting Of Heads Of National Drug Law Enforcement Agencies (HONLEA).

<sup>31</sup> Department of Statistics, "Jordan Statistical Yearbook 2012".



32

En 2012, en matière de crimes liés aux drogues, on dénombrait ainsi 373 toxicomanes et 3811 acquisitions de stupéfiants.

En accord avec la Stratégie nationale, les programmes de sensibilisation pour les détenus sont mis en place dans les centres correctionnels. Leur but est d'encourager la prise de conscience chez les détenus concernant les dangers et les risques liés aux drogues.

Dispositif d'exécution :

- Formations sur les drogues pour les employés des centres correctionnels,
- Conférences et ateliers pour les détenus,
- Retour d'expérience des détenus au cours du processus d'attribution.

Un dépistage a été réalisé dans le cadre d'une étude biologique et comportementale sur l'usage des drogues et la prévalence du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), du virus de l'Hépatite B (VHB), du virus de l'Hépatite C (VHC) dans les 13 centres jordaniens de redressement et de réinsertion en 2011. Les résultats indiquent que parmi les 2666 détenus ayant subi le test de dépistage du VIH, du VHB et du VHC, 40 personnes ont été testées positives pour le VHB, 95 pour le VHC, et aucun n'a été testé positif pour le VIH.<sup>33</sup> Parmi les individus testés positifs pour le VHB et VHC, 8% ont signalé avoir expérimenté les drogues par intraveineuse. Une association a été observée entre l'usage de drogues par injection et les infections au VHB et VHC (toutefois cette association n'établit pas de liens de causalité entre les deux variables).<sup>34</sup>

<sup>32</sup> Department of Statistics, "Jordan Statistical Yearbook 2012".

<sup>33</sup> The Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, Public Security Department, UNODC, 2010.

<sup>34</sup> Hashemite Kingdom of Jordan, "Global AIDS Response Progress Reporting, Country Progress Report", January 2010 - December 2011.

Les détenus des Centres de redressement et réinsertion :

ces deux dernières années, des études sur les « connaissances, attitudes et pratiques » ont été menées à petite échelle parmi des détenus de Centres de redressement et réinsertion.

La première, une étude transversale comportementale et biologique sur l'usage de la drogue et la prévalence de VIH, VHB et VHC, a été menée au sein des 13 Centres de Jordanie en 2010. Un total de 2666 détenus a participé à toutes les étapes de l'étude.<sup>35</sup>

Une deuxième étude, une étude d'évaluation, a été conduite en 2011 par le NAP et le PSD avec le soutien de l'UNODC. Cette étude a focalisé sur deux centres principaux en Jordanie, Om Al Lulu et Al Mowaqqar. Elle a évalué deux programmes de prévention du VIH : une formation de formateurs et un programme d'éducation par les pairs, mis en place parmi les détenus de ces deux centres en 2011. 167 détenus et 109 membres du personnel des Centres ont été impliqués dans cette étude.<sup>36</sup>

## Prévention

Selon Muhammad Attar, directeur de l'AND, « en matière de lutte contre l'usage de drogue en Jordanie, la sensibilisation aux dangers de l'abus des drogues représente un des éléments les plus importants du travail du Département de lutte contre les stupéfiants ».<sup>37</sup>

Attar explique que le « vaste mandat du département lui permet de remédier aux problèmes de la drogue et de mettre l'accent sur la prévention et la dissuasion plutôt que sur la répression ».<sup>38</sup>

Les programmes de sensibilisation de l'AND comprennent des conférences au sein de différents instituts et centres de redressement, des séances d'information pour les imams des mosquées, et surtout « des rencontres avec les étudiants dans les universités et les lycées ».<sup>39</sup>

Le Centre national pour la réadaptation des toxicomanes, qui dépend du Ministère de la Santé depuis 2000, fournit des services de traitement pour les consommateurs réguliers de drogues. Il organise également des conférences de

<sup>35</sup> *The Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, Public Security Department, UNODC, 2010.*

<sup>36</sup> *The Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, Public Security Department, UNODC, 2010.*

<sup>37</sup> *The Jordan Times, "Prevention key to combating drug abuse", by Rana Hussein, August 22, 2012.*

<sup>38</sup> *The Jordan Times, "Prevention key to combating drug abuse", by Rana Hussein, August 22, 2012.*

<sup>39</sup> *The Jordan Times, "Prevention key to combating drug abuse", by Rana Hussein, August 22, 2012.*

sensibilisation et des campagnes médiatiques sur les dangers de la drogue. Ces activités visent principalement les jeunes.<sup>40</sup>

La Stratégie nationale prévoit certaines politiques, ainsi que des programmes et des procédures objectives qui visent à réduire la demande de drogues en renforçant la sensibilisation et l'éducation de la société concernant l'avancée des drogues. Ceci se fera soit pour la société dans son ensemble, soit dans des zones géographiques spécifiques, pour une population, une tranche d'âge ou un type d'éducation spécifiques.

La Stratégie nationale a également pour but d'encourager les individus ou la société à se protéger grâce aux éléments suivants :

- Renforcement des valeurs arabes et islamiques qui promeuvent la protection sociale et la prévention des pratiques néfastes,
- Dynamisation du rôle de chaque famille, des lieux de culte, des médias éducatifs, des organisations et commissions civiles afin de sensibiliser aux dangers liés à la drogue,
- Autonomisation des jeunes, notamment en les aidant à développer leurs compétences sociales et personnelles afin de les protéger contre les expositions aux dangers de la drogue et aux stimuli du cerveau,
- Renforcement du rôle informatif des organismes officiels ou privés, afin de sensibiliser le personnel dans les domaines médicaux, scientifiques et académiques.

Un Programme de sensibilisation pour les familles jordaniennes a également été mis en place. Ce programme vise directement les familles, et a pour objectif d'informer les parents et les membres des familles sur les dangers pouvant résulter de l'usage de drogues, sur les moyens pour découvrir un usage de drogues par un membre de la famille, et sur les stratégies pour gérer de telles situations. Ce programme indique également comment collaborer avec les autorités pertinentes afin d'aider le membre de la famille à s'en sortir, et afin de renforcer les liens familiaux.

Dispositifs du programme d'action :

- Préparer des segments publicitaires pour la télévision ; chaque segment dure 30 secondes et transmet un message spécifique.
- Préparer un programme radio de cinq minutes pour plusieurs stations de radio. Chaque programme aborde un sujet spécial autour de la famille et des drogues, et propose des solutions pour les problèmes de drogues.
- Distribution de brochures, documents et posters dans les lieux publics et privés, y compris les départements gouvernementaux.
- Mise en place de conférences et séances d'information au sein des communautés pour renforcer les valeurs familiales qui peuvent aider un membre d'une famille à se sortir de la drogue.

---

<sup>40</sup> MANARA Network for child rights, "Country Profile of Jordan, A review of the Implementation of the UN Convention on the Rights of the Child", August 2011.

Le « Programme pour les étudiants après leur sortie de l'Université de Jordanie » s'emploie à informer et sensibiliser les étudiants de l'Université de Jordanie. Il a pour but de renforcer leur prise de conscience par rapport aux problèmes résultant de la consommation de drogues.

Dispositif d'exécution :

- Collaboration avec le Ministère de l'Éducation pour organiser des rencontres avec les jeunes jordaniens qui étudient à l'étranger.
- Collaboration pour organiser des conférences pour ces mêmes étudiants sur les drogues, leurs risques et dangers, ainsi que sur les modes de prévention de l'usage de drogue.
- Transmettre des messages spécifiques par internet afin d'alerter les étudiants sur les dangers liés à la drogue.

Des ONG travaillent également dans le domaine de la prévention, par exemple la Société arabe pour la sensibilisation du public sur les drogues et stupéfiants dangereux.<sup>41</sup> Les objectifs de cette organisation sont : sensibiliser le public par tous les moyens possibles sur les dangers liés aux drogues dangereuses ; contribuer aux plans de développement pour protéger les communautés contre les drogues ; collaborer avec des organismes privés et publics ; travailler à l'élaboration de lois et obtenir de l'assistance ; informer sur les conséquences de l'abus de drogues sur la santé, ainsi que sur le développement social et économique ; mettre en place des programmes pertinents pour la réhabilitation des toxicomanes et des consommateurs de drogues afin qu'ils puissent se réinsérer dans leurs communautés ; délivrer des suggestions et recommandations pour améliorer le niveau de performance des services de prévention et de soins ; offrir un soutien financier ou non financier aux familles des toxicomanes ; créer des centres de prévention et de traitements.

L'ONG Association Aljusour pour la sécurité sociale et la lutte contre les drogues (Aljusour Association for Social Security and Fighting Drugs) a pour but la création de centres de consultation, la sensibilisation du public, le traitement des toxicomanes et leur orientation vers des hôpitaux. Cette ONG publie également des brochures, des magazines, des pièces de théâtre éducatives et des œuvres d'art. Elle fournit des informations aux organisations de la société civile et offre un soutien non seulement aux familles pauvres, mais à toutes les composantes de la société qui en ont besoin (personnes âgées, étudiants et enfants).<sup>42</sup>

---

<sup>41</sup> Phenix Centre for Economic & Informatics Studies, "Comprehensive Guide to Civil Society Organisations in Jordan 2010".

<sup>42</sup> Phenix Centre for Economic & Informatics Studies, "Comprehensive Guide to Civil Society Organisations in Jordan 2010".

## Traitement des toxicomanies

En général, les toxicomanes jordaniens ne sollicitent pas de traitement, notamment par peur de sanctions pénales et de la stigmatisation sociale.

### *Treatment/Death in 2008:*

<b>Traitement</b>	Centres de lutte contre la drogue	247
	Centres nationaux pour la réhabilitation des toxicomanes	372
<b>Décès</b>		9

Toutefois, la Stratégie nationale prévoit l'élaboration et la mise en place des programmes nécessaires à la réhabilitation des toxicomanes et leur suivi après guérison, favorisant leur réinsertion dans la société. En outre, la Stratégie nationale prévoit le développement de programmes de soins nécessaires au soutien des familles des toxicomanes afin de les guider et les protéger si le membre toxicomane de la famille est violent.

En accord avec le plan de la Stratégie nationale, les toxicomanes doivent recevoir leur traitement dans des cliniques et des centres spécialisés. Ce plan prévoit un suivi du toxicomane pendant et après le traitement, ainsi que des activités sociales pour développer des capacités personnelles et trouver un travail correct afin que l'individu puisse se réinsérer dans la société et ne pas être tenté par les drogues à nouveau.

### Dispositifs d'exécution :

- Placement automatique du toxicomane dans un centre de traitement des toxicomanies qui dépend de la Direction de la sécurité publique du Ministère de la Santé,
- Suivi du traitement du toxicomane et des approches de traitement contenant des éléments médicaux, sociaux et psychologiques. Fournir au toxicomane un programme d'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne,
- Suivi du toxicomane après sa sortie du centre, lui garantir un programme de formation en coopération avec le Ministère de la Santé, des sociétés de formation professionnelle et des organisations de volontariat, afin de le réinsérer dans la société et lui permettre de ne pas reprendre des drogues,
- Organiser un suivi de dossier pour s'assurer que le patient guéri ne reprend pas de drogues,
- En cas de reprise de drogues, une étude doit être menée afin d'en trouver les raisons, et le toxicomane est admis à nouveau dans un centre de traitement des toxicomanies,
- Création d'un registre national des toxicomanes comprenant une base de données générale.

## Programmes de traitement en milieu fermé pour les toxicomanes

La loi jordanienne sur la lutte contre les stupéfiants stipule qu'un individu « peut être exempté de sanction pénale s'il sollicite volontairement un traitement », ceci afin d'encourager les toxicomanes à le faire. Les centres de réhabilitation sont gérés par le gouvernement.

Le Centre national de réhabilitation des toxicomanes coûte plus de 2 millions d'euro et fournit des services médicaux et de conseil gratuit aux Jordaniens qui luttent contre leurs dépendances.<sup>43</sup> Depuis sa création en 2001 et jusqu'en 2009, le centre a traité plus de 1700 toxicomanes. Quarante-sept femmes ont sollicité les services du centre depuis 2005, et 25 reçoivent un traitement en milieu fermé dans le centre. Deux autres centres offrent des programmes de réhabilitation, l'un géré par le département de sécurité publique et l'autre par le secteur privé.<sup>44</sup>

Depuis 2001, le Centre national de réhabilitation des toxicomanes a traité environ 3000 personnes. Les autorités déclarent que de nombreux Jordaniens cherchent à se faire soigner à l'étranger afin d'éviter les réactions négatives de leurs communautés. Ce Centre a été un des premiers à ouvrir en Jordanie, il y a presque 20 ans. Selon son directeur, le lieutenant Mazen Maqableh, le Centre reste un des rares établissements au monde qui fonctionne sous l'égide de Département de lutte contre les stupéfiants. Maqableh déclare également que le Centre « traite toutes les toxicomanies, que ce soit les dépendances aux drogues illicites comme la marijuana, l'héroïne ou la cocaïne, ou bien les dépendances à l'alcool ou aux médicaments, qui sont considérées comme des dépendances légitimes ou abus de médicaments ».<sup>45</sup>

Le Centre offre différents types de traitement en plus d'une observation psychologique et médicale. L'accent est mis sur les sports en équipe et les arts comme la poterie.<sup>46</sup>

Selon l'ancien directeur du Centre Mazen Qublan, 50% des toxicomanes qui reçoivent un traitement retombent dans la drogue après leur sortie du Centre. 65% de ces derniers sont influencés par leurs amis.<sup>47</sup>

---

<sup>43</sup> *The National newspaper*, "Drug abuse on the rise in Jordan", Suha Maayeh, February 9, 2009.

<sup>44</sup> *The National newspaper*, "Drug abuse on the rise in Jordan", Suha Maayeh, February 9, 2009.

<sup>45</sup> *ITN Source*, "Jordan: Officials in Jordan say the amount of drugs smuggled into the country is increasing", April 8, 2013.

<sup>46</sup> *ITN Source*, "Jordan: Officials in Jordan say the amount of drugs smuggled into the country is increasing", April 8, 2013.

<sup>47</sup> *Ammon News*, "Addiction in Jordan: drugs easy to find, laws lax on dealers", 08/05/2010. <http://en.ammonnews.net/article.aspx?articleNO=9276#.UwlgHYUR7Dy>.

## Réduction des risques

### Conséquences sur la santé

Selon le Royaume Hachémite,<sup>48</sup> la Jordanie se caractérise par une faible prévalence de l'épidémie du VIH, que ce soit au sein de la population générale, mais aussi au sein des populations à haut risque d'exposition au virus.

Le nombre total de cas de séropositivité enregistrés entre 1986 et 2011 est de 847 (29% d'entre eux sont des Jordaniens et 71% des étrangers).

Le nombre total de cas de séropositivité enregistrés en 2010 et 2011 était de 36 (78% d'entre eux étant des hommes et 22% des femmes). Jusqu'à la fin décembre 2011, 99 Jordaniens sont morts du SIDA.

		<25 ans	>25 ans
<b>Nombre d'années d'injection (nombre de répondants : 187)</b>	Moins ou égal à deux ans	72,2%	27,8%
	Entre trois et cinq ans	27,8%	41,8%
	Entre six et dix ans	0%	23,8%
	Plus de dix ans	0%	6,6 %

		<25 ans	>25 ans
<b>Fréquence des injections au cours du dernier mois, par tranche d'âge (nombre de répondants : 176)</b>	Plus de deux fois par jour	25,7%	24,1%
	Environ une fois par jour	5,7%	14,2 %
	Hebdomadaire, re, re mais pas tous les jours	28,6%	31,2%
	Mensuel mais pas toutes les semaines	40,0%	30,5 %

<sup>48</sup> Hashemite Kingdom of Jordan, "Global AIDS Response Progress Reporting, Country Progress Report", January 2010 - December 2011.

<b>Nombre de partenaires d'injection différent au cours du dernier mois (nombre de répondants : 154)</b>	Aucun	24,0%
	Un	5,8%
	Deux ou trios	38,3%
	Entre six et neuf	18,2%
	Dix ou plus de dix	13,6%

Selon les données de l'Étude de surveillance biologique et comportementale intégrée menée en 2011 :

Le pourcentage de répondants ayant partagé une aiguille lors de leur dernière injection (nombre de répondants : 203) : 61,1% d'entre eux déclarent avoir utilisé une aiguille ou une seringue ayant été utilisée par une autre personne.

La fréquence du partage d'aiguilles au cours du dernier mois (nombre de répondants : 198) : 15,2% des répondants déclarent « toujours », 22,7% « la plupart du temps », 4,0% « la moitié du temps environ », 27,3% « occasionnellement », et 30,8% « jamais ».

Au cours du dernier mois, la fréquence d'injection avec une aiguille n'ayant jamais été utilisée auparavant (nombre de répondants : 192) : 24,0% « chaque fois », 14,1% « presque chaque fois », 43,2% « parfois », et 18,7% « jamais ».

La fréquence de stérilisation des aiguilles et seringues (nombre de répondants : 193) : 33,7% « chaque fois », 23,8% « presque chaque fois », 22,8% « parfois » et 19% « jamais ».

La fréquence du partage, prêt, vente ou location d'aiguille ou de seringue à un autre individu après utilisation (nombre de répondants : 201) : 7,5% « chaque fois », 16,4% « presque chaque fois », 46,8% « parfois » et 29,4% « jamais ».

La fréquence d'utilisation de drogue sous forme de solution à partir d'un récipient commun et partagé avec d'autres individus au cours du dernier mois (nombre de répondants : 200) : 23,5% « chaque fois », 23,5% « presque chaque fois », 30,5% « parfois », et 22,5% « jamais ».

Résultat des tests de dépistage du VIH parmi les individus qui consomment des drogues par injection et qui ont subi le test en 2011 (données de l'Étude de surveillance biologique et comportementale intégrée):

Le taux de répondants qui ont déjà subi un test du VIH est de 26,9% parmi les 182 répondants.

Les données des services de conseil et test volontaires indiquent qu'un cas seulement de séropositivité a été diagnostiqué chez les utilisateurs de drogues par injection en 2011.

### **Les réactions face aux conséquences de la corrélation drogue santé**

La Jordanie traite le problème du VIH au niveau national, avec de nombreuses mesures. Lorsque le premier cas de VIH a été découvert en 1986, le Ministre de la Santé a créé un programme national sur le VIH. La Jordanie adhère au principe des Trois unités et a ainsi lancé en 2005 la Stratégie nationale contre le SIDA pour 2005-2009 qui définit des objectifs essentiels et des initiatives pour lutter contre l'épidémie. Un certain nombre d'activités est mis en place sous l'égide du NAP, selon la Stratégie nationale contre le SIDA. Ces activités comprennent des programmes de développement de compétences de la vie courante, des programmes d'éducation par les pairs, des services de conseil et tests volontaires (VCT), des lignes de téléphone d'urgence, une étude comportementale préliminaire sur les groupes vulnérables, ainsi qu'une distribution de médicaments antirétroviraux gratuits aux individus vivant avec le VIH.

L'ONUSIDA a apporté un soutien technique au Ministère de la Santé en 2011 pour la mise à jour de sa Stratégie et pour le développement d'un nouveau plan stratégique national. Toutes les parties prenantes sur le plan national ont été impliquées dans ce développement à travers un processus participatif. Ce nouveau Plan stratégique national sur le VIH et le SIDA pour 2012-2016 vise à poursuivre et améliorer la lutte nationale de la Jordanie contre le SIDA. En tenant compte d'une analyse exhaustive de la situation épidémiologique actuelle, des facteurs principaux, des comportements à risque liés à la transmission du VIH ainsi que des lacunes et priorités de la lutte nationale, le NSP a identifié 5 domaines stratégiques principaux pour la période 2012-2016 : <sup>49</sup>

- Renforcement de la disponibilité et de la fiabilité des informations stratégiques pour que la lutte contre le SIDA se base sur des informations claires ;
- Renforcement de la prévention contre le VIH en portant une attention particulière aux populations à haut risque d'exposition au VIH.
- Amélioration du dépistage et de leur nombre, de l'usage et de la qualité des traitements, des soins et du soutien apportés aux individus vivant avec le VIH ;
- Création d'un environnement juridique et politique favorable pour que la lutte contre le VIH soit efficace ;
- Mise en place de moyens techniques, institutionnels, et organisationnels pour favoriser l'efficacité de la lutte nationale contre le SIDA.

<sup>49</sup> *The Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, UNIADS, 2011.*

En accord avec la Stratégie nationale de la Jordanie contre les hépatites virales, le Ministère de la Santé offre des programmes à des groupes spécifiques comme les utilisateurs de drogues par voie intraveineuse (IDU) ou les consommateurs d'alcool. Il est conseillé aux toxicomanes guéris de suivre une thérapie, y compris ceux qui sont sous maintien à la méthadone. L'abstinence est recommandée avant et pendant le traitement antiviral des personnes alcooliques, et le traitement contre la dépendance à l'alcool doit être associé aux efforts de traitement de l'hépatite C chez les patients alcooliques.<sup>50</sup>

Une étude a été menée sur 207 consommateurs de drogues par voie intraveineuse habitant les quatre villes jordaniennes principales (Amman, Zarqa, Irbid et Aqaba). Les résultats sont les suivants :

- Capacité à obtenir une nouvelle seringue si nécessaire (202 répondants) : 86% ;
- Pourcentages d'individus qui mentionnent les endroits suivants comme des endroits où ils peuvent obtenir de nouvelles aiguilles et seringues non utilisées (nombre de répondants : 207) : 49,8% pharmacies, 17,9% parapharmacie, 10,6% agents de santé, 1,9% hôpitaux, 1,9% travailleurs sociaux, 8,2% autres consommateurs de drogues, et 6,3% dealers de drogues.

## Programmes de formation disponibles

Les programmes de formation pour le personnel travaillant dans la lutte contre les stupéfiants aux niveaux national et international sont en continu afin qu'ils acquièrent les compétences essentielles en terme de lutte, sensibilisation et traitement.

Le programme « Amis » est un programme complet qui vise à former les individus et les préparer à lutter contre la drogue. Il permet de contrôler les mauvaises habitudes et d'en adopter des meilleures.

Dispositif d'exécution :

- Conduite de programmes de formation sur la lutte contre la drogue ;
- Enregistrement des noms des participants afin de pouvoir demander leur soutien pour de futurs programmes de sensibilisation ;
- Suivi des progrès des individus ;
- Évaluation de la performance du programme par le Conseil national.

---

<sup>50</sup> The Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, "Jordan National Strategy for Viral Hepatitis", 2010.

## La lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent

Un nouveau règlement a été adopté en juillet 2009, afin d'inclure les agents immobiliers, les orfèvres, et les réseaux de la grande distribution dans les termes de la loi de 2007. La Jordanie a fait l'objet de sa première évaluation par le GAFIMOAN (Groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord) en mai 2009. Celui-ci a formulé des recommandations pour que la Jordanie améliore son régime de déclaration au-delà des secteurs des banques et assurances. La Jordanie a donc commencé l'élaboration d'une base de données conjointe avec les services douaniers. Fin 2009, le Service de lutte contre le blanchiment d'argent au sein de la Banque Centrale avait transféré 115 cas de transactions suspectes au Bureau du Procureur Public.<sup>51</sup>

La Jordanie est partie à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) et a signé, mais pas ratifié, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

La Jordanie a signé la CNUCC en 2003 et l'a ratifiée en 2005. La législation d'application (loi n. 28 de 2004) a été adoptée par le Parlement le 8 juin 2004 et a été publiée au Journal officiel le 1er août 2004. Cette loi stipule que la Convention et tous ses objectifs sont considérés comme valides et effectifs, et que le Premier ministre et les ministres seront responsables de la mise en œuvre de ses dispositions.<sup>52</sup>

Au niveau international, la Jordanie possède un réseau juridique bien développé afin de lutter contre la corruption. Si la Jordanie a été le premier pays arabe qui a signé la CNUCC, elle a aussi accueilli la première session de la Conférence des États partis à la CNUCC et participe au programme pilote d'examen volontaire de la CNUCC. La Jordanie joue un rôle clé dans l'Initiative des pays arabes pour la Bonne Gouvernance pour le Développement (GfD), ainsi que dans le Réseau d'appui pour la ratification de la CNUCC par les pays arabes. La Jordanie fait également partie du Conseil des ministres arabes de la Justice et du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, et participe au Programme concernant la gouvernance dans la région arabe (POGAR). Suite au processus d'examen, les experts ont indiqué que la Stratégie nationale de lutte contre la corruption de la Jordanie a une composante distincte en matière de coopération internationale. Ils l'ont identifiée comme étant une bonne pratique.

Les taux de criminalité en Jordanie sont en général très faibles en comparaison avec les mêmes taux de criminalité au niveau international (environ 7,5 pour mille en 2012

<sup>51</sup> European Commission, "Implementation of the European Neighbourhood Policy in 2009: Progress Report Jordan", 2010. Available at: [http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/progress2010/sec10\\_525\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/progress2010/sec10_525_en.pdf).

<sup>52</sup> UNCAC, "Implementation Review Group, Executive summary: Jordan", CAC/COSP/IRG/2011/CRP.12.

pour tous les crimes généraux). Toutefois, la Jordanie est un des premiers pays concernés par le trafic régional de stupéfiants et de substances psychotropes.<sup>53</sup>

La loi n. 46 de 2007 sur la lutte contre le blanchiment d'argent stipule que le blanchiment d'argent est un délit.

Cette loi précise que si tous les fonds générés semblent l'avoir été par des moyens illicites ou des activités criminelles, et si l'individu est déclaré coupable ou complice de blanchiment d'argent, il sera responsable de ses actes devant la loi et sera puni conformément aux dispositions de la loi.

Cette loi renvoie également aux instruments internationaux applicables, et montre ainsi que la Jordanie soutient les mesures internationales contre le blanchiment d'argent. En conséquence, tout individu déclaré coupable doit être sanctionné selon le droit international et la loi jordanienne.<sup>54</sup>

La loi instaure également le Comité national pour la lutte contre le blanchiment d'argent, ayant pour directeur le Gouverneur de la Banque centrale.

Concernant le blanchiment d'argent issu d'activités terroristes, le Code pénal jordanien oblige les banques à vérifier les opérations. D'autre part, l'individu déposant ce type d'argent, et l'individu demandant un transfert peuvent être tous les deux sanctionnés. Ainsi, tous les individus impliqués sont responsables devant la loi et encourent entre 3 et 15 ans d'emprisonnement.

## Coopération régionale et internationale

### Coopération internationale

La Jordanie est partie à la Convention des Nations Unies sur le trafic des stupéfiants de 1988, à la Convention des Nations Unies de 1971 sur les substances psychotropes, et à la Convention unique des Nations Unies de 1961, amendée par le Protocole de 1972.

Membre de la Réglementation arabe unifiée sur les drogues, d'Interpol, de la Ligue des États arabes, et de la Société de défense contre le crime, la Jordanie est bien impliquée dans la coopération internationale pour la lutte contre le trafic de drogues.

---

<sup>53</sup> Ahmed Adnan Al-Nuemat "Money Laundering and Banking Secrecy in the Jordanian Legislation", *Liverpool Law Rev* (2013) 34:91–104.

<sup>54</sup> *Ibid.*

## Coopération régionale

La Jordanie est un des rares pays de la région entretenant d'excellentes relations avec tous ses pays voisins en matière de lutte contre les stupéfiants, y compris Israël (et les États-Unis). En 2012, la Jordanie et Israël ont ainsi mené conjointement une opération d'envergure contre le trafic de stupéfiants. La Jordanie collabore également avec le Liban afin de mener des exercices de livraison surveillée. L'AND et la Division de la sécurité publique travaillent étroitement avec l'ambassade des États-Unis à Amman, ainsi qu'avec l'Agence américaine de lutte contre le trafic de drogues. En 2012, les représentants de l'AND ont participé à la Conférence régionale de ciblage, afin de coordonner une action commune contre les menaces liées au trafic de stupéfiants dans la région. Les représentants de l'AND ont également pris part à un séminaire organisé par les autorités américaines sur l'utilisation de matériel technique pour renforcer et améliorer les enquêtes en matière de stupéfiants.<sup>55</sup>

## Coopération bilatérale

La Jordanie s'est engagée à respecter les accords bilatéraux actuels, qui prévoient une coopération dans la lutte contre les stupéfiants avec la Syrie, le Liban, l'Irak, l'Arabie Saoudite, la Turquie, l'Égypte, le Pakistan, Israël, l'Iran et la Hongrie. La Jordanie a également signé un accord d'assistance mutuelle en matière douanière avec les États-Unis en 2004.

## Disponibilité des données

En juillet 2004, un centre d'information antipoison a été créé en Jordanie afin de répondre aux besoins importants observés par les professionnels et régulateurs de la santé en Jordanie. C'est une source d'information complète et centralisée sur les poisons et la toxicologie clinique. Avec pour but ultime la prévention des empoisonnements accidentels et la baisse de la morbidité et de la mortalité liées à l'exposition aux produits toxiques, le centre a commencé à diffuser des informations sur les poisons et à sensibiliser sur leur prévention. Le Centre jordanien national d'information antipoison et sur les drogues (JNDPIC) fonctionne ainsi depuis 2006, avec des agents officiels disponibles à tout moment. En outre, le centre fournit une gamme complète, précise et actualisée de ressources toxicologiques, ainsi que des livres internationaux et jordaniens, et des bases de données pouvant être utilisées gratuitement par les individus le désirant, en passant par le Centre.

---

<sup>55</sup> U.S. Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, "2013 International Narcotics Control Strategy Report (INCSR)" Report, March 5, 2013.

Toutes les données et statistiques concernant la situation en matière de drogues, notamment les cas, les quantités saisies, les individus impliqués, sont disponibles uniquement auprès du Département de lutte contre les stupéfiants.

## Thème spécifique

### « Étude pays de la Jordanie concernant les enfants défavorisés »

(Étude menée en mai 2004 par le Conseil national aux affaires familiales avec le soutien de la Banque Mondiale)

Le nombre de mineurs arrêtés pour toxicomanie (drogues illégales) en Jordanie est relativement insignifiant, mais il n'est pas possible de déduire la prévalence de toxicomanie uniquement par les données issues des arrestations. De plus, la moitié des enfants auditionnés par le Ministère du Développement social/défense sociale ont déclaré avoir des antécédents d'abus de substances volatiles à bas prix, comme la colle ou le diluant pour peinture. L'abus de substances volatiles n'est pas illégal, mais c'est un phénomène qui présente de graves conséquences sur la santé des enfants.

En conséquence, bien que l'usage de drogues illicites par les mineurs soit insignifiant, l'abus de substances volatiles semble être très différent. Ainsi, il semble raisonnable d'estimer que 3000 enfants actuellement au sein du système de justice pour mineurs ont expérimenté l'inhalation de colle ou de diluant pour peinture, ou l'ingestion de cirage et autres substances dangereuses. Mais l'ampleur et la prévalence estimées ici ne prennent pas en compte les enfants qui ne sont pas au sein du système de justice pour mineurs. Il est donc nécessaire de définir l'ampleur du problème afin d'identifier les enfants à risque, et d'élaborer des programmes de prévention.

Avec un programme innovateur de traitement des toxicomanies, le Département de lutte contre les stupéfiants au sein de la Division de sécurité publique encourage les toxicomanes à solliciter volontairement de l'aide. Cet aspect d'ouverture et de dépénalisation de la toxicomanie permet à une plus grande variété d'individus ayant des problèmes de dépendance de recevoir un traitement.

Les crimes liés à la drogue représentent 1,1% des crimes commis par des mineurs, un nombre qui n'inclut pas les mineurs abusant de substances volatiles.

Concernant l'usage illégal de drogues « dures » et les arrestations et condamnations des mineurs ou des jeunes de moins de 20 ans, les données recueillies par la Division de lutte contre les stupéfiants du Service de sécurité publique sont les suivantes :

Année	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Nombre de condamnations/arrestations	28	21	26	29	51	155

Ces données suggèrent que l'usage de drogues illégales par les mineurs reste faible. Toutefois, le nombre d'arrestations ne reflète pas obligatoirement le nombre de consommateurs au sein de la population. Les recherches participatives avec des jeunes vont prendre de plus en plus d'importance afin de déterminer la prévalence de consommation en Jordanie, ceci avant de mettre en avant des données définitives.

De plus, lorsque l'abus des substances volatiles (colle, diluant pour peinture...) sera pris en compte, la situation pourrait apparaître très différente. En 2001, une étude interne a été menée par l'unité de la sécurité publique contre les stupéfiants au sein de 3 centres de la Division pour la défense sociale (SDD). 122 enfants ont été auditionnés et 63 (52%) avaient déjà abusé des substances volatiles. Si ce résultat était généralisé à la population entière des enfants placés dans les centres SDD (environ 6000 enfants), cela signifierait que 3000 enfants au sein du système de justice pour mineurs ont déjà expérimenté l'inhalation des vapeurs de colle, de diluant pour peinture, ou encore l'ingestion de cirage pour chaussure, etc. Bien que certaines de ces pratiques ne soient pas illégales, elles n'en sont pas moins très dangereuses. Si ce nombre de 52% est généralisé à tous les enfants issus de milieux caractérisés par la pauvreté et un faible niveau d'études, alors il a une signification différente.

La Stratégie nationale mise en place en 2009 par le Royaume Hachémite de Jordanie a établi un Plan prioritaire pour la jeunesse.

La priorité de ce plan stratégique a pour objet de se concentrer sur le segment jeunesse, qui est le plus important au sein de la société mais aussi le plus vulnérable à la présence de drogues. Les statistiques démontrent que le taux de jeunes consommant des drogues est le plus élevé de toutes les tranches d'âge. Les statistiques indiquent également que le cannabis (haschisch) est la drogue la plus consommée par la population jeune.

Les données indiquent une persistance des problèmes stratégiques suivants :

- Premier problème stratégique : le cannabis (haschisch) est très répandu chez les jeunes de la tranche d'âge 17-39 ans ;
- Deuxième problème stratégique : l'accroissement des médicaments stimulants et des sédatifs qui sont des médicaments prescrits comme : le valium, le chemadrire, le brasage revitalisant, etc.
- Troisième problème stratégique : l'insuffisance et l'inefficacité des programmes de réhabilitation des toxicomanes.
- Quatrième problème stratégique : l'augmentation des cas de trafic et commerce de drogues, ainsi que de l'importance du volume des saisies de drogues.

Les objectifs stratégiques sont les suivants :

- Mettre un terme à la prévalence des drogues et traiter les problèmes connexes, que ce soit le trafic, le commerce ou l'usage.
- Mettre en place un programme continu de sensibilisation pour toutes les composantes de la société jordanienne, en soulignant particulièrement les conséquences dangereuses et les effets nuisibles sur les capacités intellectuelles ainsi que les maladies ultérieures.
- Mettre en place des programmes de traitement et réhabilitation des toxicomanes qui les aident à se réinsérer dans la société.

## Perspectives 2014

Selon les autorités jordaniennes, le Département de lutte contre les stupéfiants compte intensifier ses efforts, notamment en ouvrant de nouvelles unités et services pour couvrir l'ensemble du pays, et en utilisant des instruments et techniques modernes afin de développer plus de moyens de lutte contre les drogues.

Concernant les traitements, le Département de lutte contre les stupéfiants travaille au développement d'une thérapie occupationnelle dans les centres de traitement, afin de former les toxicomanes à de nouvelles professions et les aider ainsi à adopter une nouvelle vie après leur guérison.

Enfin, ce département travaille également à la mise en place de programmes complets de sensibilisation pour toutes les composantes de la société, afin de les informer sur les dangers liés aux stupéfiants.

# Conclusion

Bien que le marché domestique des drogues illicites soit mineur en Jordanie, et que la prévalence de toxicomanes y soit très faible, ce pays demeure un point de transit pour les opiacés, le cannabis et les drogues de synthèse. Toutefois un effort considérable y est fourni afin de contrôler les frontières avec les pays voisins notamment, dans le désert, à la frontière au nord avec la Syrie et à la frontière sud-est avec l'Arabie Saoudite.

La Stratégie nationale vise à employer des moyens modernes pour lutter contre l'abus et le trafic de drogues, ceci afin d'empêcher l'utilisation des frontières jordaniennes et de protéger la société jordanienne contre les dangers potentiels liés aux drogues.

L'organisme national de lutte contre la drogue, l'AND, tente d'intégrer les politiques gouvernementales, et collabore avec d'autres organismes et partenaires dans le domaine de la drogue. La Jordanie a pris des mesures afin de sensibiliser le public sur les dangers relatifs aux drogues. Par exemple, des ONG et l'AND organisent des visites aux étudiants dans les écoles et les universités et permettent à ces derniers de recevoir de l'information sur les drogues et d'en discuter.

La loi de 1988 sur la lutte contre les drogues peut être considérée comme étant plutôt stricte. La peine de mort est toujours en vigueur pour les crimes internationaux liés au trafic de drogue. En conséquence, de nombreux toxicomanes ne sollicitent pas d'aide pour un traitement. En effet, la stigmatisation de la part de la société et des communautés religieuses, ajoutée à la peur de sanction pénale, les pousse à rester dans leur situation.

## Bibliographie

- Adel Belbeisi, Mohannad Al Nsour, Anwar Batieha, David W Brown and Henry T Walke "A surveillance summary of smoking and review of tobacco control in Jordan", *Globalization and Health* 2009.
- Ahmed Adnan Al-Nuemat "Money Laundering and Banking Secrecy in the Jordanian Legislation", *Liverpool Law Rev* (2013) 34:91–104.
- Ammon News, "Addiction in Jordan: drugs easy to find, laws lax on dealers", 08/05/2010.
- Department of Statistics, "Jordan Statistical Yearbook 2012".
- European Commission, "Implementation of the European Neighbourhood Policy in 2009: Progress Report Jordan", 2010.
- *Globalization and Health*, Adel Belbeisi, Mohannad Al Nsour, Anwar Batieha, David W Brown and Henry T Walke "A surveillance summary of smoking and review of tobacco control in Jordan", December 2009.
- Hadidi K, Hijazi R. "Patterns of adults poisoning in emergency room at Jordan University Hospital", *Jordan Medical Journal*, 2002.
- Hashemite Kingdom of Jordan, "Global AIDS Response Progress Reporting, Country Progress Report", January 2010-December 2011.
- Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, Public Security Department, UNODC, 2010.
- International Harm Reduction Association, "The Death Penalty for Drug Offences Global Overview 2010".
- International Narcotics Control Strategy Report (INCSR) and Meeting Of Heads Of National Drug Law Enforcement Agencies (HONLEA).
- ITN Source, "Jordan: Authorities Face Uphill Battle Combating Growing Drug Use", 28 July 2010.

- ITN Source, “Jordan: Officials in Jordan say the amount of drugs smuggled into the country is increasing”, April 8, 2013.
- MANARA Network for child rights, “Country Profile of Jordan, A review of the Implementation of the UN Convention on the Rights of the Child”, August 2011.
- Mark A. R. Kleiman, James E. Hawdon “Encyclopedia of Drug Policy, Volume 1”.
- Mu’men S. Hadidi, Mudhaffar I. Ibrahim, Imad M. Abdallat, Kamal A. Hadidi, “Current trends in drug abuse associated fatalities – Jordan, 2000–2004”, *Forensic Science International*, n° 186 (2009) 44–47.
- Phenix Centre for Economic & Informatics Studies, “Comprehensive Guide to Civil Society Organisations in Jordan 2010”.
- The Jordan Times, “Anti-Narcotics Department seizes 1.6 million smuggled pills”, January 30, 2014.
- The Jordan Times, “Prevention key to combating drug abuse”, by Rana Hussein, August 22, 2012.
- The National newspaper, “Drug abuse on the rise in Jordan”, Suha Maayeh, February 9, 2009.
- Hashemite Kingdom of Jordan, “Global AIDS Response Progress Reporting, Country Progress Report”, January 2010-December 2011.
- The Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, UNIADS, 2011.
- The Hashemite Kingdom of Jordan Ministry of Health, “Jordan National Strategy for Viral Hepatitis”, 2010.
- UNCAC, “Implementation Review Group, Executive summary: Jordan”, CAC/COSP/IRG/2011/CRP.12.
- U.S. Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, “2013 International Narcotics Control Strategy Report (INCSR)” Report, March 5, 2013.
- World Health Organization, “Global Status Report on Alcohol 2004”.

